

Nom commercial: Cupri chloridum crist

Numéro de la matière: 063048

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Cupri chloridum crist

N° d'article 06304800

Numéro d'enregistrement

No. CE: 231-210-2

No. CAS 10125-13-0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses, Produit chimique pour synthèse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1 H290

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H312

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Nom commercial: Cupri chloridum crist

Numéro de la matière: 063048

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
 H302+H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Copper(II) chloride dihydrate

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances****Caractérisation chimique**

Cupri chloridum crist

Poids moléculaire

Valeur 170.48 g/mol

Composants dangereux**Copper(II) chloride dihydrate**

No. CAS	10125-13-0	
No. EINECS	231-210-2	
Concentration	<= 100	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)		
	Met. Corr. 1	H290
	Acute Tox. 4	H302
	Acute Tox. 4	H312
	Skin Irrit. 2	H315
	Eye Dam. 1	H318
	Aquatic Acute 1	H400
	Aquatic Chronic 2	H411

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Appeler aussitôt un médecin. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

Nom commercial: Cupri chloridum crist

Numéro de la matière: 063048

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Appeler aussitôt un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Brouillard d'eau, Mousse stable aux alcools, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Chlorure d'hydrogène gazeux

5.3. Conseils aux pompiers**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éviter la formation de poussières. Ne pas inhaler les poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour aspirer les poussières, utiliser des aspirateurs industriels adaptés ou des unités d'aspiration centrales (avec filtre Type H(BS5415)). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection: voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Éviter contamination de la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières. Éviter la formation d'aérosol. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne

Nom commercial: Cupri chloridum crist

Numéro de la matière: 063048

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

aération.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Le produit est hygroscopique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

Masque complet avec filtre combiné A2/P3; Lors d'exposition intensive et prolongé utiliser appareil de protection respiratoire autonome.

Protection des mains

Gants de protection	
Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.11 mm
Temps de pénétration	480 min

Protection des yeux

Protection du visage; Lunettes de protection

Protection du corps

Combinaison de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** produit cristallin**Couleur** bleu foncé**La limite de l'odeur**

Remarque N'est disponible

valeur pH

Valeur 3.0 à 3.8

Remarque acide

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Point de fusion

Valeur 100 °C

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque N'est disponible

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

DensitéValeur 2.51 g/cm³

Source Fiche de données de sécurité approvisionneur

Hydrosolubilité

Nom commercial: Cupri chloridum crist

Numéro de la matière: 063048

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

Remarque

N'est disponible

Source

Fiche de données de sécurité approvisionneur

Température d'inflammabilité

Remarque

N'est disponible

Source

Fiche de données de sécurité approvisionneur

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: oxydes d'cuivre (CuOx), Chlorure d'hydrogène (HCl)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale****Cupri chloridum crist**

ATE	336	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Copper(II) chloride dihydrate**

Espèces	rat	
DL50	336	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée**Cupri chloridum crist**

ATE	1'224	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Copper(II) chloride dihydrate**

Espèces	rat (mâle)	
DL50	> 2000	mg/kg

Copper(II) chloride dihydrate

Espèces	rat (femelle)	
DL50	1224	mg/kg

Corrosion/irritation cutanée**Cupri chloridum crist**

évaluation	irritant
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Nom commercial: Cupri chloridum crist

Numéro de la matière: 063048

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

lésions oculaires graves/irritation oculaire**Cupri chloridum crist**

Espèces	lapin
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves

sensibilisation**Cupri chloridum crist**

Remarque	Aucun données connues.
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Expériences issues de la pratique

Peut être nocif par inhalation, par ingestion, et absorbé par la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons****Cupri chloridum crist**

Espèces	carpe (Cyprinus carpio)
CL 50	0.12 à 0.23 mg/l
Durée d'exposition	96 h
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Cupri chloridum crist

Espèces	Lepomis macrochirus
CL 50	0.9 mg/l
Durée d'exposition	96 h
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

Cupri chloridum crist

Espèces	Ictalurus punctatus
NOEC	0.013 mg/l
Durée d'exposition	60 d

Toxicité pour les poissons (Composants)**Copper(II) chloride dihydrate**

Espèces	carpe (Cyprinus carpio)
CL 50	0.12 à 0.23 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Copper(II) chloride dihydrate

Espèces	Lepomis macrochirus
	0.9 mg/l
Durée d'exposition	96 h

Copper(II) chloride dihydrate

Espèces	Ictalurus punctatus
NOEC	0.013 mg/l
Durée d'exposition	60 d

12.2. Persistance et dégradabilité**La dégradabilité facile****Cupri chloridum crist**

Remarque	Aucun données connues.
Source	Fiche de données de sécurité approvisionneur

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Nom commercial: Cupri chloridum crist

Numéro de la matière: 063048

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Information supplémentaire sur l'écologie

Très toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	2802	2802	2802
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	CHLORURE DE CUIVRE	COPPER CHLORIDE	COPPER CHLORIDE
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	3		

Nom commercial: Cupri chloridum crist

Numéro de la matière: 063048

Version: 5 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 01.10.19

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Met. Corr. 1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.